

L'Association Tutélaire du Gers

Association loi 1901- Déclarée au journal officiel le 20/04/1980

Protection juridique des personnes adultes dont les mesures de protection sont confiées à l'Association par l'autorité judiciaire.

recrute

Un(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Chef de service et dans le cadre des lois 2007-308 du 05/03/2007 et 2002-2 du 02/01/2002, le MJPM :

- Assiste ou représente la personne protégée conformément au mandat et dans le respect de son projet individuel.
- Évalue la situation patrimoniale de la personne protégée.
- Effectue les opérations administratives, financières, etc. nécessaires à la préservation des intérêts de la personne protégée.
- Accompagne et assiste en tenant compte des besoins et du potentiel de la personne protégée en favorisant son autonomie.
- Maintient et développe des partenariats.
- Se déplace sur le département du Gers.

PRÉREQUIS

- Diplôme de travailleur social (ASS/ES/CESF) ou qualification en droit ou AES, exigé.
- CNC MJPM souhaité.
- Expérience souhaitée.

COMPÉTENCES & QUALITÉS

- Autonomie, polyvalence et dynamisme.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook).
- La connaissance du logiciel UniT serait appréciée.
- Titulaire du permis B en cours de validité.

CONDITIONS

- CDD à temps plein jusqu'au 31/01/2023. Poste à pourvoir rapidement.
- CCNT 66 - Rémunération brute 2047.57 €/mois
 - Indice de base 434 1657.88 €
 - ISS 152.69 €
 - Prime Ségur 237.00 €

ENVOI DE VOTRE CANDIDATURE

Transmettre votre lettre de motivation et C.V
à l'attention de Monsieur le Directeur de l'ATG à atg@atg32.com.

À Auch, le 14 Novembre 2022.